Non à une réforme de l'aide sociale illégale! Oui à un Québec sans pauvreté!

La loi actuelle sur l'aide sociale est un vrai parcours à obstacles pour les personnes qui doivent y recourir parce qu'elle ne donne pas accès à des revenus suffisants pour survivre.

Le projet de loi 57 déposé par le gouvernement québécois ferait pire encore. Et le dépôt récent de nouveaux règlements odieux à l'aide sociale a montré que le gouvernement sera sans merci pour les plus pauvres. Le gouvernement enfreint la loi sur la pauvreté qu'il prétend appliquer. Il augmente la pauvreté au lieu de la réduire.

Pour contrer cela, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec et le Collectif pour un Québec sans pauvreté demandent:



Le retrait du projet de loi 57 et le retrait du projet de règlement de la loi actuelle introduit juste avant le début de la Commission parlementaire prévue sur la question.



Des amendements à la loi actuelle pour la conformer à la *Loi* visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et pour assurer qu'elle couvre les besoins essentiels dans la dignité.



L'ouverture d'un débat public mettant à profit l'expertise citoyenne, y compris celle des personnes en situation de pauvreté, en vue d'imaginer et d'élaborer le régime de garantie de revenu qui devrait remplacer le régime actuel d'aide sociale pour faire un vrai saut qualitatif vers un Québec sans pauvreté.

Rendez-vous Mardi, le 5 octobre 2004 Devant le parlement 12h00

Collectif pour un Québec sans pauvreté (418) 525-0040 www.pauvrete.qc.ca

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (514) 987-1989 www.fcpasq.qc.ca